

**MAIRIE de MIJOUX**

Rue Dame Pernelle

01410 Mijoux

**01247.2021.RH 49**

**OBJET : ARRETE PORTANT Délégation de fonction  
A monsieur Dominique JULLIARD, troisième adjoint**

**LE MAIRE DE MIJOUX,**

Vu l'article L. 2122-18 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la séance d'installation du conseil municipal du 16 octobre 2021, au cours de laquelle il a été procédé à l'élection de M. Dominique JULLIARD en tant que 3<sup>ème</sup> adjoint,

**ARRETE**

**ARTICLE 1er** – Délégation de fonction est donnée à Monsieur Dominique JULLIARD, 3<sup>ème</sup> adjoint, dans les domaines suivants :

- Entretien des bâtiments communaux et de la voirie communale,
- Surveillance du patrimoine bâti et de l'éclairage public

Il est habilité à ce titre à signer les documents se rapportant à ces attributions.

**ARTICLE 2** - La présente délégation est accordée pour la durée du mandat en cours du maire Madame Martine VIALLET**ARTICLE 3** – Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa transmission en préfecture.**ARTICLE 4** – Madame le maire est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera transmise à :

- Madame la Sous-Préfète de Gex,
- Au comptable de la collectivité,
- A l'intéressé

Fait à Mijoux, le 5 novembre 2021

**le Maire, Martine VIALLET***Notifié à l'intéressé le :*